

Un procès montre la violence et le vandalisme suite aux émeutes à Cuba

Image not found or type unknown

La Havane, 11 fév. (RHC) Un tribunal à Cuba a jugé 33 personnes accusées d'avoir participé aux actions violentes et à des actes de vandalisme dans une municipalité de la capitale les 11 et 12 juillet, a diffusé la veille la presse locale.

Selon les informations de la télévision cubaine, des experts et des autorités du système judiciaire ont déterminé que les émeutes qui ont eu lieu dans la zone de la municipalité 10 de octobre ont été le centre des troubles ces jours-là.

Les accusés ont montré leur repentir pour leur participation aux troubles de l'ordre public, marqués par la dangerosité et la violence, tandis que les familles des détenus ont confirmé la transparence et la légalité des procédures judiciaires.

En fait, les familles des accusés et les victimes des événements ont assisté à l'audience du procès oral à laquelle ont participé un procureur avec ses assistants, cinq juges et vingt avocats de la défense.

Les experts ont démontré l'implication de chacun des accusés grâce à l'utilisation de techniques spécialisées et comparatives qui ont permis de localiser les personnes impliquées sur place, a expliqué le journal télévisé.

Selon le rapport les infractions les plus fréquentes sur cette zone de la Havane ont été les séditions, les agressions et les troubles de l'ordre public.

Dans cette audience ou dans toutes celles qui ont eu lieu dans l'île, aucun mineur de moins de 16 ans n'a été jugé, a précisé la vidéo.

Le code pénal en vigueur stipule que "la responsabilité pénale est attribuée à la personne physique à partir de 16 ans au moment de la commission de l'acte punissable ».

Le processus judiciaire suite aux émeutes du 11 juillet à Cuba a respecté les garanties des détenus et les lois du pays, ont assuré les autorités du système judiciaire et les proches des détenus.

L'un des accusés a déclaré qu'il est originaire d'une autre province et qu'il n'avait pas pu engager un avocat dans la capitale, mais il avait bénéficié immédiatement d'un avocat commis d'office avec lequel il communiquait beaucoup et en toute confiance.

À un autre moment, les avocats de la défense ont expliqué au journal télévisé qu'ils ont agi sans pression, avec le soutien du système judiciaire, ils ont eu accès à tout moment aux détenus et aux preuves recueillies au cours de l'enquête afin d'établir une stratégie au tribunal.

Cuba a présenté des preuves que les troubles ont été le résultat d'un plan conçu par le gouvernement des États-Unis visant à provoquer la déstabilisation à un moment où le pays était confronté à une situation complexe en raison du Covid-19 et l'intensification du blocus imposé par Washington.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/285909-un-proces-montre-la-violence-et-le-vandalisme-suite-aux-emeutes-a-cuba>



Radio Habana Cuba